

ACTIONS EUROPE

SÉLECTION PALATINE ACTIONS EURO

Bénéficiez d'une gestion active et de conviction, sans contraintes de secteur, sur des moyennes et grandes capitalisations de l'Union Européenne

Investissez sur un fonds composé majoritairement d'actions

Sélection Palatine Actions Euro est un FCPE nourricier de la SICAV maîtresse Unigestion, gérée par Palatine Asset Management. À ce titre, l'actif du FCPE nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de la SICAV maîtresse et, à titre accessoire, en liquidités.

L'objectif et l'orientation de gestion du FCPE Sélection Palatine Actions Euro sont identiques à celle de la SICAV maîtresse⁽¹⁾.

Cette dernière est exposée entre 60 % minimum et 100 % maximum en actions, dont 75 % minimum d'actions des pays de l'Union Européenne. Le solde du portefeuille (40 % maximum) est exposé principalement en titres de créances et instruments du marché monétaire, d'émetteurs ayant une notation supérieure à BBB- (« investment grade »).

Elle a pour objectif d'atteindre une performance proche ou supérieure, sur son horizon de placement, à celle de son indicateur de référence a posteriori, l'Euro Stoxx 50⁽²⁾, calculé dividendes nets réinvestis. Sa durée minimum de placement recommandée est de 5 ans⁽³⁾.

Une gestion active et de conviction

La stratégie d'investissement est discrétionnaire et fondée sur la sélection des titres : elle repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille, qui aboutit à des prises de position marquées, en termes de choix sectoriels et/ou thématiques, par rapport à l'indice de référence.

Le gérant ne se réfère pas à un style de gestion, mais construit son portefeuille (environ 50 valeurs) en se positionnant sur les secteurs et les titres qui ont le plus de chance de battre l'indice à un moment donné du cycle économique et boursier. Le portefeuille comprend une cinquantaine de valeurs dont le choix et la pondération sont gérés de manière active.

Pour optimiser la performance, le gérant sélectionne de façon pragmatique les sociétés bénéficiant d'un management de qualité, d'une bonne visibilité, d'une situation saine et d'une valorisation attractive. Le gérant peut s'exprimer pleinement : le portefeuille traduit à tout moment ses convictions sur les valeurs, les secteurs, ainsi que sur l'évolution du marché, par le biais du taux d'investissement.

LES POINTS CLÉS

- Une gestion de conviction
- Un univers d'investissement comprenant l'ensemble des sociétés de l'Union Européenne, principalement de grandes et moyennes capitalisations
- Une gestion active privilégiant les sociétés de qualité

FOCUS

Palatine Asset Management dispose d'un savoir-faire dans la sélection de valeurs sur les marchés européens, grandes mais aussi moyennes et petites capitalisations. Elle gère des OPCVM dont certains sont parmi les plus anciens de leur catégorie.

C'est une des rares sociétés de gestion européennes, filiale d'un grand groupe bancaire, à pratiquer une gestion de conviction pouvant s'éloigner des indices de référence.



(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM / Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM / FIA dépasse 90 % de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM / FIA maîtresse, en raison de ses propres frais de gestion.

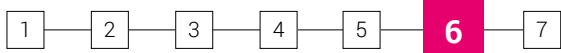
(2) Indice actions représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est disponible sur le site www.stoxx.com

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

LES RISQUES

Le fonds est principalement exposé au risque actions et au risque lié à la gestion discrétionnaire. Il est également soumis au risque de change, de taux, de crédit, de contrepartie et au risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations. Le capital n'est pas garanti.

LES ÉQUIPES

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec près de 3 millions de comptes gérés et 27,91 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 358,8 milliards d'euros sous gestion et près de 699 collaborateurs⁽²⁾.

Palatine Asset Management bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue. Son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels lui confère un fort niveau d'exigence mis à la disposition de ses clients privés. Forte d'une équipe de 27 professionnels, elle gère un peu plus de 4 milliards d'euros d'actifs, répartis entre plus de 61 OPC⁽³⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2016.

(2) Source : Natixis Asset Management au 31 mars 2017.

(3) Source : Palatine Asset Management, au 31 décembre 2016.

CONTACTS NATIXIS INTERÉPARGNE

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*

* coût d'un appel téléphonique non surtaxé

- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Sélection Palatine Actions Euro
Univers d'investissement	Actions des pays de l'Union Européenne
Fonds de fonds	Non
Fonds maître	Unigestion (SICAV gérée par Palatine Asset Management)
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Actions des pays de l'Union Européenne
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fund Administration
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank France
Date de création	22 octobre 2013
Devise	Euro
Indicateur de référence	Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis), à titre indicatif et a posteriori
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	100 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans ⁽⁴⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
1,20 % TTC de l'actif net⁽⁵⁾

(5) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés à l'investissement dans d'autres fonds. Dans le cas d'un FCPE nourricier, les frais de gestion indirects correspondent aux frais de gestion totaux maximum du fonds maître, qui viennent s'ajouter à ceux du fonds nourricier.

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en octobre 2017, est produit à titre purement indicatif. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.